



L'esprit coopératif,  
ça change l'immobilier.

## Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur (Taux de TVA en vigueur de 20 % incluse)

Prix de vente	Habitation	Terrain	Professionnel / Commercial / Industriel
Jusqu'à 50 000 €	12 %	12 %	12 %
De 50 001 € à 100 000 €	10 %	10 %	10 %
De 100 001 € à 150 000 €	8,5 %	8,5 %	8,5 %
De 150 001 € à 200 000 €	7,5 %	7,5 %	7,5 %
De 200 001 € à 250 000 €	6 %	6 %	6 %
De 250 001 € à 350 000 €	5,5 %	5,5 %	5,5 %
Au-delà de 350 001 €	5 %	5 %	5 %

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**ORPI AJP IMMOBILIER – Sarl Ajp Immobilier – 12 avenue Henri Barbusse – 93150 Le Blanc-Mesnil**

**Honoraires au 24 Mars 2023**

SARL / Capital social 8 000 € / RCS Bobigny 532 753 589 Carte professionnelle T n°11-0052 délivrée par la préfecture Seine Saint Denis

Garantie : ALLIANZ – 87 rue de Richelieu – 75002 Paris

Correspondant Tracfin : Arnaud AOUAT

La délivrance d'une note est obligatoire.